

## Pépinière-atelier céramique Appel à candidature - Juin 2023

Vous possédez une formation technique en céramique sanctionnée par un diplôme ?

Vous voulez créer votre propre entreprise de céramiste dans le domaine de l'artisanat d'art ou de la création contemporaine ?

Vous recherchez un lieu d'implantation dans un environnement favorable ?

**Portez-vous candidat pour intégrer pendant près de deux ans la pépinière-atelier céramique du Mortainais !**

Il s'agit d'un dispositif proposé par le Département de la Manche au musée de la céramique – centre de création, à Ger.



### Ce qui sera proposé au lauréat pendant 23 mois :

- Un atelier équipé d'un tour électrique, de tables de travail et d'un séchoir ainsi qu'un logement pour lesquels l'occupant ne paie qu'un faible loyer (maison indépendante pour un couple avec enfants et avec jardin) dans le hameau du Placître, lieu d'implantation du musée de la céramique, dans le Mortainais - Manche. Au rez-de-chaussée, une grande salle offre des possibilités d'aménagement à usage commercial (ex : salle d'exposition-vente).
- L'accès, pour les cuissons, à un four à gaz, un deuxième four à gaz pour les cuissons « Raku », un four électrique et un four à bois. Le Département prend en charge l'électricité et le gaz des fours, excepté les bouteilles de propane pour le four « Raku » et le bois.
- L'accès aux services du site : salle de réunion, documentation spécialisée...

- Un accompagnement par les instances professionnelles et économiques est possible sous conditions, en fonction du statut de l'occupant (formations, conseils et/ou expertises avec la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Manche et les conseillers Arts plastiques de la DRAC, Ateliers d'Arts de France et/ou la Plateforme Initiative Locale du Pays de la Baie du Mont Saint-Michel, l'agence d'attractivité Attitude Manche).

- Un environnement de travail stimulant :



vendre sa production dans la boutique.

- Appuis et échanges techniques, administratifs et culturels tout au long de l'année avec l'équipe du musée et l'association des amis de la poterie de Ger.
- Mise en relation avec le monde de la céramique : professionnels de la région, stagiaires, dynamique de « Terres d'échange », association de professionnels et d'amateurs pratiquant la céramique et dont le siège social est au musée.
- Rencontres professionnelles lors des manifestations organisées par le musée : soirée du feu, marché de potiers, stages, conférences.
- Possibilité de confronter son propre travail avec les collections de poteries traditionnelles normandes qui bénéficient depuis 2017 d'une nouvelle muséographie, avec la collection de céramiques contemporaines du musée, avec les créations d'autres céramistes présentées lors des expositions temporaires et dans la boutique du musée.
- Rencontres avec le public du site lors des Journées européennes des métiers d'art), de la Nuit des musées / Pierres en lumières, des Journées européennes du patrimoine et aux heures d'ouverture du musée.
- La possibilité d'encadrer des cours du soir pour le grand public, toute l'année.
- La possibilité de réaliser des activités de médiation au sein du musée (expositions, ateliers céramiques, performances...) en fonction des espaces disponibles, et de

## Ce qui sera demandé au lauréat :

- De répondre à certains critères (voir § suivant).
- De s'engager sur un partenariat conventionné de 23 mois concrétisé par la signature avec le Département de la Manche d'une convention de partenariat définissant les éléments contractuels de son accueil en pépinière.
- De signer pour la maison-atelier un bail de 23 mois non renouvelable avec un loyer accessible de 250 €/mois, charges de chauffage comprises.
- De prendre à sa charge pour le logement et l'atelier l'abonnement et la consommation en électricité et en eau ainsi que sa connexion téléphonique et internet (bâtiment raccordé à la fibre optique).
- De s'impliquer ponctuellement en proposant des animations intégrées dans le programme des activités du musée, et en ouvrant régulièrement son atelier aux visiteurs.
- De s'engager, au bout des 23 mois de pépinière, à implanter son entreprise prioritairement dans le département de la Manche (appui possible pour la recherche d'un local adapté).





### Témoignage de Laure RECULÉ qui occupe la pépinière-atelier depuis février 2022 :

« Un environnement calme pour penser, créer, un lieu vivant pour échanger, un accès privilégié à des infrastructures, matériels et conseils qui soutiennent une pratique diverse, la pépinière-atelier du musée de la céramique est un dispositif unique et précieux aux céramistes !

Le temps passe vite dans cet endroit où il faut s'approprier l'espace de vie et de travail et le rythme environnant, avec la possibilité d'exposer, les partenariats avec des lieux extérieurs (marchés, expos, ...), les stages possibles... »

## Des critères et une procédure de sélection :

### Les candidats

Seuls les candidats bénéficiant d'une formation professionnelle diplômante dans le domaine et ayant créé (ou en voie de le faire) leurs propres entreprises peuvent postuler, que ce soit en tant qu'artisan d'art ou artiste.

Les candidatures d'un groupement constitué de 2 céramistes peuvent être acceptées, à la condition toutefois que ces derniers proposent un projet commun. En cas de sélection finale d'un groupement, la redevance mensuelle serait majorée de 50 %, soit 300 pour 2 céramistes.

### La sélection

Chaque candidat devra fournir un dossier comportant :

- une lettre de motivation ;
- un CV accompagné de photos de productions déjà réalisées ;
- un projet d'entreprise selon le modèle à demander à la direction du patrimoine et des musées dont les coordonnées sont en fin du document ;
- un engagement de respecter les conditions du dispositif de la pépinière-atelier (convention de partenariat).



Les porteurs de projets présentant les dossiers les plus pertinents bénéficieront d'un entretien avec un jury composé de représentants de la collectivité et d'organisations professionnelles et économiques.

Ce jury sélectionnera le lauréat autour du **15 octobre 2023** afin que celui-ci puisse s'implanter sur le site en **février 2024** pour une durée de 23 mois.

Cette sélection est renouvelée tous les 2 ans.

## Pour retirer le dossier puis adresser votre candidature :

M. le Président du Conseil départemental de la Manche  
Direction du patrimoine et des musées  
Maison du Département 50050 SAINT-LÔ cedex  
Tél : 02 33 05 96 07

Ou sur : <http://www.manche.fr/patrimoine/musee-ceramique -N.aspx>

## Pour les renseignements et la visite du site :

Gildas LE GUEN  
Musée de la céramique – centre de création  
3 rue du musée 50850 GER  
Tél : 02 33 79 35 36 - [musee.ger@manche.fr](mailto:musee.ger@manche.fr)

✓ **Dépôt des candidatures impérativement avant le 31 août 2023**

## Le lieu d'implantation : un site potier historique, un musée... mais aussi un centre de création céramique

Ger est une commune du sud du département de la Manche (Normandie) qui a été, entre le XIV<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècles, un très important site de production de poteries utilitaires en grès.

Le musée de la céramique est un site culturel ouvert par le Département de la Manche en 1997 dans le village du Placître sur la commune de Ger, sur un authentique hameau potier et autour d'une riche collection de poteries utilitaires traditionnelles en grès.



La création d'aujourd'hui y est également mise en valeur par une politique d'acquisition, par le dépôt de céramiques contemporaines appartenant au Fonds Régional d'Art Contemporain de Normandie-Caen.

Au-delà des objectifs de mise en valeur patrimoniale et touristique, la collectivité départementale y développe les orientations suivantes :

- Le lien entre patrimoine potier et création céramique contemporaine.
- Les actions éducatives envers les jeunes et les publics éloignés des pratiques culturelles.
- La transmission des savoir-faire céramiques ; la valorisation et la promotion des enseignements artistiques.
- L'intégration du site dans la vie sociale et l'animation du territoire rural sur lequel il est implanté.
- L'implication dans le développement économique en apportant un appui aux professionnels de la céramique contemporaine.

Dans ce dernier domaine, différentes actions sont mises en œuvre depuis plusieurs années :

- Des expositions de céramistes contemporains.
- Une boutique de musée commercialisant les productions de céramistes régionaux.
- La soirée du feu et le marché de potiers, le dernier week-end d'août, qui regroupent, chaque année, une soixantaine de professionnels, d'étudiants et d'amateurs et qui attirent plus de 2 000 visiteurs.
- L'accueil régulier de stagiaires de différentes écoles de formation en céramique.
- Un partenariat permanent avec les céramistes implantés sur le territoire regroupés dans une association locale (Terres d'échange) destinée à promouvoir leur métier.
- La création d'une pépinière-atelier pour un « jeune » entrepreneur céramiste désireux de s'implanter localement.

